

**Rappel Conférence des sections 14 et 15 juin 2016
Saint Pierre des Corps**

La Circulaire



**n° 17
25 mai
2016**

actu

**Compte rendu de la réunion DRH/OS
relative à la modification
des cycles de mobilité
du 18 mai 2016**

Circulaire n° 17

25 mai 2016

**Compte rendu de la réunion DRH/OS
relative à la modification des cycles de
mobilité du 18 mai 2016**

P 3 - 4

Annexes

Pièces jointes

**Formations régionales
Dates des prochains secrétariats**

Page 5

IMPRIME DANS NOS LOCAUX PAR LE SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS TECHNIQUES ADMINISTRATIFS ET DE SERVICE – CGT
MEDDE – METL PLOT I – 92 055 – LA DEFENSE CEDEX – Tél. 01.40.81.83.12. – Fax. 01.40.81.83.16.
email : Internet sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net – Intranet : carnet d'adresse – annuaire global équipement – Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Ivan Mandé
Visitez notre site internet : <http://www.snptas-cgt.net>



Compte rendu de la réunion DRH/OS relative à la modification

des cycles de mobilité du 18 mai 2016

Administration : Cécile AVEZARD, DRH-Eric LE GUERN, Véronique TEBOUL, Hervé SCHMITT

CGT : Estelle CANONNE, Patricia BEN KHEMIS, Jean Bernard MARCUZZI, Claude PESTELARD, Gaetan SILENE
FSU, FO, Solidaires, UNSA et CFDT

La DRH rappelle le contexte et les objectifs de la réunion, à savoir le passage de 3 à 2 cycles de mobilité, le nouveau calendrier et l'impact sur les promotions. Elle souhaite recueillir les (réactions) remarques des organisations syndicales, lesquelles renouvellent leur opposition à ce projet, à l'unanimité.

Elle souligne qu'une partie des demandes des OS a été respectée suite à la précédente réunion et qu'un travail important a été fourni par les services gestionnaires pour établir un bilan des mouvements à partir des données du dernier cycle de mobilité 2015.

Néanmoins, les documents présentés lors de la réunion stipulent de manière claire que la décision unilatérale de l'administration de passer de 3 à 2 cycles est irrévocable et donc actée. C'est une décision politique du Gouvernement qui rentre dans le cadre de réductions budgétaires.

Analyse des données :

L'ensemble des OS souhaiterait avoir des données plus fines qui permettent d'avoir une analyse réelle sur les questionnements qui se posent, notamment en terme du nombre important de postes en susceptible d'être vacants, quand sont-ils pourvus, le sont-ils au final, etc.

Des données par région permettraient d'avoir un éclairage sur les régions les plus attractives, et des éléments concrets afin de trouver des solutions « correctives ».

La CGT rappelle ses demandes préalables, à savoir :

la fiabilité des listes présentées sur le site « mobilité », afin que les agents postulent sereinement
la motivation des décisions par les chefs de service qui établissent le classement des candidats,
les formations prévues pour les agents prenant de nouvelles fonctions
la prise en compte de toutes les demandes...

L'administration nous présente divers tableaux relatifs au dernier cycle de mobilité, présentant les postes proposés, le nombre de candidats, le nombre de candidatures, le nombre de demandes satisfaites ainsi que le nombre de postes sans candidature.

Pour la CGT, ces données ne sont qu'une base de travail qu'il convient de compléter sur le plan qualitatif et de comparer avec d'autres cycles de mobilité et avec d'autres ministères afin d'avoir une vision plus précise de la situation.

Ce travail est un préalable nécessaire, quel que soit le nombre de cycles envisagés. Différents exemples de dysfonctionnement sont énumérés.

La DRH souhaite des remontées de ces dossiers pour traitements individuels.

Pour la CGT, l'administration ne va pas assez loin par rapport à nos questionnements. Il ne faut pas attendre le passage à 2 cycles de mobilité pour agir afin de corriger les dysfonctionnements, au risque de poser des problèmes à certains services au regard des missions à accomplir.

Présentation du calendrier de 3 à 2 cycles : (cf. projet de calendrier en pièce jointe)

Le calendrier proposé prévoit une période de publication des postes proposée pour les deux cycles :

- de la 2^{ème} semaine de janvier à la 3^{ème} semaine de mars pour le cycle de septembre ;
- de la 2^{ème} semaine de juillet à la 3^{ème} semaine de septembre pour celui de mars.

Le cycle 2017-3 sera un cycle transitoire (les candidatures devront être effectuées début septembre et non en fin du mois de septembre comme ce sera le cas avec 2 cycles). Le cycle 2017-9 qui sera lancé en novembre 2016 sera le véritable premier cycle déployé selon le calendrier présenté par l'administration.

Pour la CGT, la mécanique et les problèmes demeurent les mêmes, l'important est de définir une stratégie et des objectifs.

Le débat s'oriente sur l'introduction d'une liste additive consolidée à chaque cycle de mobilité.

Les avis divergent quant à la méthode de mise en œuvre, ce qui rend impératif la création d'un groupe de travail sur les chartes de CAP.

Point particulier des promotions en catégorie A :

Pour la CGT, en accord avec d'autres organisations syndicales, la promotion doit être effective sans obligation de mobilité. Pour les promotions issues de la liste d'aptitude, au 1^{er} janvier de l'année de la promotion si les agents remplissent les conditions. Pour les agents issus du concours interne, à la date des résultats du concours. Cette revendication est portée depuis longtemps par la CGT pour une harmonisation avec les autres ministères, notamment les attachés du CIGEM.

Autres points abordés :

La CGT fait remarquer que les services recherchent des agents "prêts à l'emploi" alors qu'il existe des formations pour acquérir ces compétences.

Ce type de management risque d'agrandir le fossé entre les zones géographiques attractives et celles qui le sont moins, qui hériteront des agents « laissés pour compte ».

Les fiches de poste qui ciblent les catégories techniques ou administratives ne sont pas acceptables.

Les dossiers pendants nuisent à la mobilité (ex : RIFSEEP).

La DRH répond qu'elle s'applique à "chasser" les postes ciblés filière et les avis défavorables non motivés.

L'UNSA demande une réunion informelle « intercorps » préparatoire avant les CAP afin de faire un balayage commun des demandes, soutenue par l'ensemble des organisations syndicales, à l'exception de FO.

La DRH est favorable à cette proposition et propose d'examiner une expérimentation sur le sujet.

Pour la CGT, le passage à 2 cycles va engendrer des situations d'intérim plus longues et plus nombreuses.

Il est urgent de redéfinir les modalités de mise en place et de rémunération de ces situations.

A l'issue de la réunion, la DRH précise les évolutions souhaitées en matière d'utilisation d'outils numériques pour la transparence, l'accès à l'information mais aussi une partie de la gestion des dossiers de CAP.

Pour la CGT, l'accès à l'information est important. Cependant, les CAP ne peuvent et ne doivent se réduire à la gestion de quelques dossiers "à la marge". Elles ont à connaître de l'ensemble de fonctionnement des corps.



Syndicat National des Personnels Techniques, Administratifs et de Service
de l'Équipement et de l'Environnement

ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer - ministère du logement et de l'habitat durable

Formations régionales

- 30 et 31 mai 2016 régions Bretagne à Rennes (**reportée à une date ultérieure**)
- 23 et 24 juin 2016 régions Aquitaine à Bordeaux (**reportée au 19 et 20 septembre 2016**)

Dates des prochaines secrétariats du SN PTAS CGT

- 7 juin 2016
- 5 juillet 2016
- 30 août 2016
- 13 septembre 2016
- 11 octobre 2016
- 25 octobre 2016
- 15 novembre 2016
- 13 décembre 2016